

Licence pro *mention* Management et gestion des organisations

parcours MOPS

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DANS LA PROTECTION SOCIALE

► OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conçue en partenariat avec l'institut 4.10 site du Nord (ex CRF du Nord de la France) et sous l'égide de l'UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale), la licence professionnelle « Management opérationnel dans la protection sociale » vise à former des cadres managers ou responsables d'unité dans les organismes de protection sociale (organismes privés ou services publics chargés de la prise en charge des risques sociaux).

Ces métiers sont actuellement en plein essor dans un contexte marqué par de nombreux enjeux : accélération des départs en retraite, recherche accrue de qualité et d'efficacité, transversalité des métiers de pilotage et pluralité des expertises...

Le manager opérationnel dans un organisme de protection sociale a 4 grands rôles. La formation vous permettra d'en acquérir les compétences :

- Piloter l'unité de travail dans un environnement interne et externe en évolution.
- Gérer l'activité de l'unité avec efficacité, assurer la qualité du service attendu.
- Coordonner les compétences de l'équipe.
- Animer l'équipe de travail, assurer sa mobilisation, accompagner ses évolutions.

Cette licence professionnelle est organisée par alternance entre des périodes de mise en pratique professionnelle et des séquences de formation.

L'objectif est donc de former des responsables d'unités rapidement opérationnels bénéficiant par ailleurs d'un profil évolutif puisque diplômés d'une formation d'un niveau licence.

Cette licence permet également à des managers déjà en poste de conforter leurs pratiques et valider leurs compétences.

► CALENDRIER

- **Pré-inscription en ligne** (sur le site de l'IAE) **et Retrait des dossiers de candidature :** à partir du 1^{er} février 2017
- **Date de début d'étude des candidatures :** le 9 mai 2017
- **Date limite d'envoi des dossiers FI et FC :** FI : 15 mai 2017 | FC : 12 juin 2017
- **Entretien d'admission :** FI : entre le 22 mai et le 2 juin 2017
FC : entre le 19 et le 30 juin 2017
- **Admission :** envoi des résultats d'admission avant le 8 juillet 2017
- **2^{ème} session pour la FC uniquement :** contacter le secrétariat

► CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Les candidats doivent être titulaires d'un BAC +2 dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle (du type L2 AES, L2 Économie et Gestion, BTS en gestion ou SP3S, DUT GEA, formation en sciences humaines et sociales ou de santé après examen des connaissances acquises en gestion...).

Le public de formation continue non titulaire d'un BAC +2 mais justifiant d'une expérience professionnelle significative pourra constituer un dossier de VAP (Validation des Acquis Professionnels) ou VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Renseignements et conseils sur la VAE et VAP :
Virginie Stride | Tél 03 20 12 34 39 | vstride@lille.fr

► ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence se déroule sur une année universitaire, de septembre à juin, sous forme de périodes alternées (voir planning sur le site de l'IAE) entre le lieu de stage et l'IAE où se déroule la formation.

L'étudiant acquiert des connaissances dans le cadre de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, cas pratiques, projets et stages de mise en pratique professionnelle. Des animations tant par des professionnels que des universitaires sont privilégiées.

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par une évaluation dans les différentes matières du programme pédagogique. 5 unités d'enseignements composent le programme, tel que défini nationalement par l'UCANSS.

Sur accord du responsable de la formation, les étudiants et salariés pourront étaler leur parcours sur deux ans. Les étudiants peuvent sous certaines conditions poursuivre la licence professionnelle en contrat de professionnalisation.

► DÉBOUCHÉS

Être l'un des 14 000 responsables d'unité de travail ou managers opérationnels :

- Organismes du régime général de protection sociale : Assurance Maladie (CPAM, UGECAM), Allocations Familiales (CAF), Allocations Vieillesse (CNAV, CARSAT), Recouvrement (URSSAF),
- Pôle emploi
- Mutualité Sociale Agricole [MSA] et les autres régimes de protection sociale (RSI, régime minier, MGEN...)
- Institutions de prévoyance et de retraite complémentaire ainsi que les mutuelles
- Protection sociale relevant des collectivités territoriales (Conseil Départemental, CCAS...)
- Entreprise sociale (se renseigner auprès du secrétariat pédagogique).



MAJ 03.2017

Licence pro *mention* Management et gestion des organisations

parcours MOPS

MANAGEMENT OPÉRATIONNEL DANS LA PROTECTION SOCIALE

► PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

→ LP spécialité MOPS

UE ACADÉMIQUES

- UE 1 Les enjeux de la protection sociale**
(71H - 5 ECTS)
- Protection sociale : organisation, histoire, enjeux
- Conférences sectorielles sur les risques sociaux
- La protection sociale en Europe
- UE 2 Systèmes d'organisation et de gestion**
(89H - 7 ECTS)
- Outils de gestion
- Dialogue de gestion
- Principes de fonctionnement d'une unité de travail
- Nouvelles formes d'organisation du travail
- Droit du travail et de la protection sociale
- GRH partagée
- UE 3 Systèmes d'information et de communication**
(72H - 5 ECTS)
- Système d'information
- Tableau de bord
- Communication managériale
- Ecrits professionnels
- UE 4 Management d'équipe**
(87H - 9 ECTS)
- Conduite d'entretiens
- Animation d'équipe
- Management des situations difficiles
- Management des qualités
- UE 5 Management : Changements, Stratégie et gestion de projet**
(66H - 9 ECTS)
- Changements organisationnels
- Management et pilotage
- Management stratégique
- Projet
- Relation de service

UE PROFESSIONNELLES

- UE 6 Conduite de projet**
(10 ECTS)
- UE 7 Stage | Mémoire**
(15 ECTS)

Le projet tutoré est mené en groupe tout au long de l'année. Il contribue à faire réfléchir les étudiants sur les enjeux d'actualités en protection sociale.

Le stage de mise en pratique professionnelle d'une durée de 16 semaines minimum, a pour finalité de confronter les acquis à une pratique de référence d'une part. D'autre part, il permet d'acquérir des savoir-faire que seule la pratique permet d'intégrer. A l'issue du stage, les étudiants rédigent puis soutiennent un mémoire où ils montrent comment leurs connaissances en management ont été mises en œuvre lors de leur stage.

Un accord de stage ou lieu de professionnalisation au management (qui peut être le poste actuel si vous avez déjà une fonction managériale dans un organisme de protection sociale) doit être donné avant l'entrée en formation.

Le mémoire est encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.

RENSEIGNEMENTS

Responsable de la licence pro
Laëtitia Roux

Responsable pédagogique
Axelle Fiquet
Institut 4.10, site du Nord
Tél. + 33 (0)3 20 74 75 45
Accueil
Tél. + 33 (0)3 20 74 68 90

Secrétariat pédagogique
Marion Dewynter
Tél. + 33 (0)3 20 12 34 82
marion.dewynter@iae.univ-lille1.fr

